

UNIVERSITÉ DE PARIS

N° d'Enregistrement

FACULTÉ DES SCIENCES

OBJET:

Paris, le 191 ..

Dunkerque, le 19 juillet 1916.

Monsieur le Doyen,

Voici la réponse aux diverses questions que vous m'avez fait l'honneur de me poser:

1^{re} - Je suis d'avis d'admettre 20 candidats au plus en 1916 (Le concours commencerait le 3^e Lundi d'octobre).

Les jeunes filles pourraient concourir sur le pied d'égalité avec les jeunes gens.

2^e - A la fin de la guerre, on recevrait 20 candidats si les nouveaux laboratoires de la rue Pierre Curie étaient prêts et seulement 15 si on devait continuer à travailler encore rue Nichelet.

3^e - On pourrait recevoir en Novembre prochain, rue Nichelet, les nouveaux élèves admis dans le laboratoire de 1^{re} année.

Les frais de mise en état de ce laboratoire seraient de 1200^{fr} pour la maçonnerie et de 350^{fr} pour la plomberie (Des devis ont été fournis, sur ma demande, à M. Binet du Jassonneux, chef du Laborat^{re} de 1^{re} année).

4° - J'aurais le personnel nécessaire pour le laboratoire de 1^{re} année ainsi composé:

Chef des travaux: M^r Binet du Jassemeix;

Préparateurs: 1° - M^r Carré, en survis d'appel, employé en ce moment chez M. Loyer (produits chimiques) à Joinville-le-Pont.

2° - M^r Paul Charpentier, soldat du service auxiliaire occupé au matériel chimique de la guerre, chez M. Delépine à l'École de Pharmacie. M^r Charpentier a préparé mon cours cet été.

L'offre gracieuse de M. Baud pourrait être acceptée pour remplacer M. Binet du Jassemeix au P.C.N. où il remplit des fonctions qui ne correspondent pas à son titre de Chef des Travaux de l'Institut de Chimie appliquée.

Le plus, M^r Baud, fort intéressant à divers titres, n'était pas un brillant élève à l'I. C. A.

5° - Nos bâtiments n'offriraient pas de danger si les travaux indiqués étaient faits avant la rentrée des élèves.

M. Deloste, boucierge rue Nichelet, pourrait en surveiller l'exécution. M^r Carré, Doct^r es - sciences, 8, rue Sivel, (Paris XIV^e) pourrait les indiquer aux entrepreneurs; M^r Charpentier, préparateur, 24, rue Edouard Nortier, à Neuilly s. Seine, pourrait aussi s'en occuper. En ce qui me concerne je serai à Paris pour quelques jours dans la première partie d'août.

Pendant l'année scolaire prochaine, je pourrai venir un jour par semaine à Paris pour faire mon cours, visiter les élèves nouveaux et recevoir leurs parents. Si cela était nécessaire, je me ferais plus libre encore.

Signé: C. Chabrie.



critiquée en forme
Lombard

Paris, le 9 SEPTEMBRE 1916

L'INSTITUT DE CHIMIE APPLIQUÉE

L'UNIVERSITÉ DE PARIS
3, Rue Michelet
PARIS

Rob. FREY
4^{bis}, Impasse du Maine

Le Président de l'Association des
Anciens Elèves de l'Institut de Chimie Appliquée
à Monsieur le Recteur de l'Université
à la Sorbonne
PARIS - V^e arr.

Monsieur le Recteur,

Le Comité de l'Association a été très heureux d'apprendre que la réouverture de l'Institut de Chimie Appliquée, si vivement souhaitée par l'Association, avait été décidée pour la prochaine année scolaire.

En même temps, nous avons appris qu'une invitation avait été adressée aux étudiantes pour participer au concours d'entrée.

Nous nous permettons, Monsieur le Recteur, de vous soumettre quelques objections à cette mesure qui nous atteint dans nos intérêts moraux & matériels.

Nous n'ignorons pas que le principe de l'égalité des sexes au point de vue pédagogique est admis à la Faculté, et qu'il est loisible aux jeunes filles de se faire inscrire dans les divers laboratoires et de concourir aux divers examens au même titre que les jeunes gens. Cependant l'Institut de Chimie Appliquée est destiné à former non pas des chimistes purs, mais des chimistes d'industrie; plus, des Ingénieurs Chimistes. Ne sera-ce pas déjà une anomalie que de délivrer à des jeunes filles un diplôme d'ingénieur chimiste, alors que les conditions actuelles de l'industrie les mettent pour longtemps encore, sinon pour toujours, dans l'impossibilité d'exercer cette

Rob. FREY

4^{bis}, Impasse du Maine

profession. Qui dit Ingénieur Chimiste, dit quelqu'un apte à faire non pas du laboratoire, mais de l'industrie de l'usine... capable de conduire une fabrication, de diriger une usine, de mener des ouvriers, ... susceptible au moins pour les choses courantes, de remplir l'office d'un mécanicien, d'un électricien, en même temps qu'il tient son rôle de chimiste.

Quand on aura donné à une jeune fille l'enseignement théorique que comporte un tel rôle, lui aura-t-on en même temps donné ce qui lui manque et qui tient à la différence même des sexes, la force physique et morale nécessaires pour remplir en tous points ce rôle, et, en particulier, pour conduire des ouvriers? Il convient de ne pas seulement envisager en l'espèce la psychologie de la femme, mais de faire entrer aussi en ligne de compte la mentalité de l'ouvrier et l'inertie même de la matière qui se dresseront devant la jeune fille pour lui reprocher son manque d'ascendant moral, son défaut de force physique. Les jeunes filles pourront faire d'excellentes chimistes de laboratoire; elles ne pourront jamais être des ingénieurs chimistes. Pourquoi, dès lors, vouloir leur donner un diplôme qui ne leur pourra être d'aucune utilité, qui ne répondra à aucun besoin?

A côté de cette objection de principe, nous en voyons d'autres de fait. S'il est inutile de donner à des jeunes filles un diplôme d'ingénieur chimiste, il est nuisible pour notre école de leur donner ce diplôme qui se trouvera ainsi déprécié.

Nous souffrons tous dans l'industrie d'une fausse situation qui est due à l'équivoque du mot chimiste. Tout homme qui touche de près ou de loin aux produits chimiques peut, n'eût-il pas le moindre diplôme,

L'INSTITUT DE CHIMIE APPLIQUEE

L'UNIVERSITE DE PARIS

3, Rue Michelet

PARIS

Rob. FREY

4^{ème}, Impasse du Maine

s'intituler chimiste, et il n'est guère d'industriel qui n'ait eu dans sa vie l'occasion d'éprouver à ses dépens la non-valeur de ces chimistes occasionnels, de ces pseudo-chimistes. Et peu à peu la légende s'est accréditée que les chimistes étaient des gens pouvant à la rigueur rendre quelques petits services dans le laboratoire, mais inutiles, sinon dangereux, dans l'intérieur de l'usine. C'est pour nous différencier nettement des pseudo-chimistes et des praticiens de laboratoire sans culture générale, pour pouvoir réserver nos droits, et sauvegarder les intérêts de notre corporation que nous avons, nous, chimistes industriels et diplômés, demandé que notre diplôme fut transformé en diplôme d'Ingénieur chimiste. Nous avons voulu ainsi affirmer que nous étions, dès l'école, formés en vue de l'industrie, et, par industrie, nous avons toujours entendu non pas le laboratoire industriel, mais l'usine, la fabrication. Or l'admission des femmes à l'I.C.P ne tend rien moins qu'à créer un corps d'ingénieurs chimistes impropres au service de l'usine, c'est à dire à appuyer cette théorie du chimiste au laboratoire, et au laboratoire seulement. Et tandis que notre association, à l'instar des autres groupements d'ingénieurs chimistes, fait tous ses efforts pour nous obtenir dans l'industrie la place à laquelle nous prétendons avoir droit, c'est l'école elle même, l'école qui nous a formés, qui donnera un argument à nos adversaires.

Une autre face du problème est la question économique. Nos jeunes camarades à leur sortie de l'école font souvent des stages dans les laboratoires d'usine avant d'entrer dans la fabrication. Les places dans ces laboratoires sont généralement très mal payées (150 frs) Créer des ingénieurs chimistes femmes, ce sera donner à l'industriel, en vertu

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

Paris, le

INSTITUT DE CHIMIE APPLIQUÉE

L'UNIVERSITÉ DE PARIS

3, Rue Michelet

PARIS

Rob. FREY

4^{bis}, Impasse du Maine

d'un usage courant, l'occasion d'abaisser encore le taux du salaire, et de remplacer le chimiste homme à 150 frs par une jeune fille à 120, voire à 100 frs. Ce sera peut-être l'intérêt de l'industriel. Nous doutons que ce soit celui de la Chimie industrielle française, qui verra les jeunes gens se destiner à des carrières plus rémunératrices.

Et cet argument économique acquiert encore un surcroît de valeur du fait que l'étudiant est astreint au service militaire, dont l'étudiante est exonérée.

Telles sont les principales objections que la mesure adoptée par la Faculté nous a suggérées, et nous espérons, Monsieur le Recteur, que vous voudrez bien les examiner avec la plus bienveillante attention.

Nous jugeons que cette mesure va à l'encontre de nos intérêts, et de ceux même de l'école.

Faut-il vous rappeler que toutes les écoles d'ingénieurs : Polytechnique, Centrale, Arts & Métiers, Supérieure d'Electricité, Institut Agronomique, Physique & Chimie, sont absolument inaccessibles aux femmes ? Or nous sommes, nous aussi, école d'ingénieurs.- Mais nous faisons de partie de l'Université, et l'Université accorde l'accessibilité de tous les laboratoires aux étudiantes ?

Alors, Monsieur le Recteur, peut-être y aurait-il une possibilité de respecter le principe et de sauvegarder en même temps nos intérêts: ce serait d'admettre les jeunes filles à l'Institut de Chimie, les autoriser à suivre les cours, les manipulations, mais... leur refuser le diplôme d'ingénieur chimiste, créer pour elles un certificat

ASSOCIATION DES ANCIENS ELÈVES

Paris, le

191

L'INSTITUT DE CHIMIE APPLIQUÉE

L'UNIVERSITÉ DE PARIS

3, Rue Michelet

PARIS

Rob. FREY

4^{bis}, Impasse du Maine

de fin d'études qui serait nettement différencié de notre diplôme.

Comptant sur votre haut esprit de justice et escomptant une décision conforme à nos vœux, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le Comité,

le Président,

Rob. Frey